

EDUCATION 280-3

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

SESSION DE PRINTEMPS 1995

A. Obadia

INTRODUCTION GENERALE

Ce cours est destiné à ceux qui envisagent la possibilité de devenir professeur de français (immersion ou français de base) dans une école primaire ou secondaire de la Colombie-Britannique et qui aimeraient explorer le domaine du français langue seconde au Canada et plus particulièrement en Colombie-Britannique.

Le but général du cours est d'aider les étudiants à mieux comprendre ce domaine d'enseignement, le métier de professeur de français langue seconde et, à acquérir en même temps, des notions pédagogiques de base.

La langue d'enseignement est le français mais on peut écrire les travaux en français ou en anglais.

Cours préalable: au moins FREN 202 ou la permission de la Faculté d'éducation.

OBJECTIFS

- 1) Aider les étudiants à mieux comprendre la carrière de professeur de français langue seconde.
- 2) Acquérir une meilleure compréhension de l'enseignement du français langue seconde dans les écoles primaires et secondaires du Canada et plus particulièrement de celles de la Colombie-Britannique.
- 3) Acquérir des principes pédagogiques de base pour l'enseignement du français langue seconde.

CONTENU

- 1) Compréhension de l'aspect socio-politique du bilinguisme au Canada.
- 2) Compréhension des différences entre le bilinguisme pour l'enfant du groupe minoritaire et pour celui du groupe majoritaire.
- 3) Initiation à la recherche se rapportant aux programmes d'immersion française et à ceux du français de base.
- 4) Questions et problèmes actuels concernant l'enseignement du français langue seconde dans les écoles canadiennes.
- 5) Connaissance de base des buts et objectifs des programmes de français langue seconde dans les écoles primaires et secondaires.

- 6) Connaissance de base des contenus des programmes d'études de français langue seconde dans les écoles primaires et secondaires.
- 7) Principes pédagogiques de base pour l'enseignement du français langue seconde.
- 8) Compréhension des préalables pédagogiques et linguistiques requis pour devenir professeur d'immersion ou de français de base.
- 9) Constitution de dossier personnel pour se préparer à obtenir les qualifications requises d'un professeur d'immersion ou de français de base.

EXIGENCES

Un travail écrit court (en français ou en anglais):	25%
Un exposé oral (en français):	25%
Un travail de nature pratique:	25%
Constitution du dossier personnel:	25%

N.B. Il est bien entendu indispensable que tout le monde soit présent à TOUS les cours et PARTICIPE à toutes les activités.

BILIOGRAPHIE:

Une bibliographie sera remise aux étudiants dès les premières classes.